

Plan du site

Page modifiée le lundi 10 avril 2023 • Données Le Mans Métropole

- Facile
 - L'eau potable
 - L'eau
 - L'assainissement
 - Les déchets
 - Les collectes
 - Le calendrier des collectes
 - Les déchèteries
 - Le planning des déchèteries
 - Les consignes de tri
 - Le compostage
 - Les animations
 - L'agenda de la propreté
 - Les filières de traitement
 - Les éco-organismes
 - Cyclamed
 - Écomaison
 - Refashion
 - ÉcoDDS
 - Écologic
 - Cyclevia
 - Écopae
 - Citeo
 - Ecosystem
 - Corepile
 - La propreté urbaine
 - Le logement
 - Le locatif social
 - La cotation de la demande de logement social
 - Les résidences sociales
 - Le logement pour les jeunes
 - Le logement pour les seniors
 - Les droits du locataire
 - Le bail d'un logement vide
 - Le bail d'un meublé
 - Les charges
 - L'assurance
 - Les diagnostics
 - Les recours
 - Les aides au logement
 - L'accession à la propriété
 - L'accession abordable neuve
 - Les opérations d'accession à la propriété
 - Les Belles de l'Huisne
 - Le Clos de la Martellerie
 - Mars Mullo
 - La vente HLM
 - L'achat dans l'ancien avec travaux
 - Le terrain à bâtir
 - L'achat dans le neuf
 - L'habitat participatif
 - L'accompagnement à l'accession
 - Les aides à la rénovation
 - L'accompagnement des propriétaires
 - Les logements conventionnés
 - En ville
 - Les marchés
 - Les interventions
 - La voirie
 - Les ventes immobilières

- Les jardins partagés
- Les déplacements
 - Le Boulevard nature
 - Les transports en commun
 - Les parkings publics
 - Le vélo
- Citoyen
 - Les élus
 - Le président
 - Les vice-présidents
 - Joël Le Bolu
 - Jacques Gouffé
 - Christophe Rouillon
 - Fabienne Lagarde
 - Gilles Leproust
 - Quentin Portier
 - Jean-Yves Lecoq
 - Isabelle Leballeur
 - Renée Kaziewicz
 - Marcel Mortreau
 - Patricia Charton
 - Christine Poupineau
 - Franck Breteau
 - Rémy Batiot
 - Claude Petit-Lassay
 - Les conseillers
 - Carole Heulot
 - François Édom
 - Lydia Hamonou-Boiroux
 - Thierry Touche
 - Florence Pain
 - Christophe Counil
 - Laurent Paris
 - Abdelmajid El Arrasse
 - Karine Mullet
 - Catherine Bouché
 - Alexis Braud
 - Claudine Lebatteux
 - Rémy Kanua Diyabanza
 - Francine Ferron
 - Gaëtan Cordelet
 - Thierry Cozic
 - Ève Sans
 - Laurent Charretier
 - Patrick Desmazières
 - Jocelyne Lauger
 - Patrice Leboucher
 - Sandrine Rabaud-Plu
 - Didier Le Bars
 - Madeleine Siopathis
 - Christophe Massé
 - Maurice Pollefoort
 - Isabelle Sévère
 - Sophie Moisy
 - Yves Calippe
 - Nordine Arik
 - Cécile Leroux
 - Serge Cigana
 - Catherine Brûlé-Delahaye
 - Christian Lacoste
 - Anne-Marie Choisne
 - Pascal Mariette
 - Patricia Lautru
 - Michaël Guihard
 - Agnès Besnard
 - Nathalie Buchot
 - Ludivine Ménard

- Marietta Karamanli
- Kaba Fofana
- Olivier Ruchaud
- Jacqueline Rousseau
- Olivier Biencourt
- Hélène Laforêt-Thibault
- Éliane André
- Patrick Fournier
- Christian Vernet
- Yvan Goulette
- Dominique Ravenel
- Jacky Marchand
- Damienne Fleury
- Christian Poirier
- Mickaël Juigné
- Cyril Ravé
- Nicolas Augereau
- Anita Burot
- Le calendrier des conseils
- Les délibérations
 - La séance du 18 décembre 2025
 - La séance du 12 décembre 2025
 - La séance du 27 novembre 2025
 - La séance du 14 novembre 2025
 - La séance du 9 octobre 2025
 - La séance du 19 septembre 2025
 - La séance du 26 juin 2025
 - La séance du 20 juin 2025
 - La séance du 28 mai 2025
 - La séance du 16 mai 2025
 - La séance du 3 avril 2025
 - La séance du 28 mars 2025
 - La séance du 6 février 2025
 - La séance du 31 janvier 2025
 - La séance du 19 décembre 2024
 - La séance du 13 décembre 2024
 - La séance du 21 novembre 2024
 - La séance du 8 novembre 2024
 - La séance du 3 octobre 2024
 - La séance du 20 septembre 2024
 - La séance du 27 juin 2024
 - La séance du 21 juin 2024
 - La séance du 30 mai 2024
 - La séance du 17 mai 2024
 - La séance du 11 avril 2024
 - La séance du 5 avril 2024
 - La séance du 15 février 2024
 - La séance du 2 février 2024
 - La séance du 21 décembre 2023
 - La séance du 15 décembre 2023
 - La séance du 16 novembre 2023
 - La séance du 10 novembre 2023
 - La séance du 28 septembre 2023
 - La séance du 22 septembre 2023
 - La séance du 29 juin 2023
 - La séance du 16 juin 2023
 - La séance du 11 mai 2023
 - La séance du 23 mars 2023
 - La séance du 10 mars 2023
 - La séance du 9 février 2023
 - La séance du 27 janvier 2023
 - La séance du 15 décembre 2022
 - La séance du 2 décembre 2022
 - La séance du 27 octobre 2022
 - La séance du 29 septembre 2022
 - La séance du 23 septembre 2022
- Les arrêtés

- Les arrêtés de 2022
- Les arrêtés de 2023
- Les arrêtés de 2024
- Les arrêtés de 2025
- La concertation
 - Les conseils citoyens
 - Les quartiers prioritaires
 - Les enquêtes publiques
 - Les grands projets
 - La Héronnière
 - La Zac Arsenal-Marais
 - Le site militaire Etamat-Sud du Mans
 - La Bretèche
 - Les Lavandières
 - Le site Novaxud-Nouveau Campus
 - Le réseau Chronovélo
 - L'actualité du réseau Chronovélo
 - La Fabrique
 - Les expositions temporaires
 - Réenchanter le monde
 - Parcs et jardins en gestion écologique
 - Connaître pour mieux comprendre
 - Hydrogène, vecteur énergétique de l'avenir
 - Iceberg 2
 - Re-cyclages
 - Architectures de papier
 - La ville, rêves de nature
- Les engagements
 - Le développement durable
 - Le plan de prévention du bruit
 - Le plan climat air énergie
 - Le plan alimentaire territorial
 - La réduction des déchets
 - L'agenda de la propreté
 - Les écogestes
 - Le détail de l'écogeste
 - Le stop-pub
 - La protection contre les crues
 - Les fonds européens
 - Les projets financés par l'Europe
 - La création d'une voie verte avenue de Nettleham
 - La création de liaisons douces route de Laval
 - Le centre commercial du Mail
 - La rénovation du gymnase Pierre-Rouzière
 - La piste cyclable Monné-Hautes-Métairies
 - La signalisation lumineuse de Tempo
 - L'aménagement des rues des Corbières et du Cantal
 - Le parvis du collège de l'Épine
 - La rénovation de la maison des Bruyères
 - La création de terrains multisports
 - L'aménagement du Boulevard nature
 - Les études du réseau de chaleur
 - Les études de densification urbaine
 - La piste cyclable Sargé-Le Mans
 - Les études de déplacements
 - La banque de données topographiques
 - La liaison douce route de Beaugé à Rouillon
 - La création du centre de santé
 - La rénovation de la piscine de Coulaines
 - La rénovation du centre aquatique les Atlantides
 - La rénovation de l'éclairage public
 - La rénovation énergétique du multi-activités
 - L'implantation de conteneurs enterrés aux Sablons
 - La rénovation énergétique de l'école de l'Épau
 - La rénovation énergétique de l'école Jean Vilar
 - La reconversion de la friche industrielle Actisud
 - La rénovation énergétique de la maison médicale

- La reconstruction de la crèche des Sablons
- La continuité écologique de la Sarthe et l'Huisne
- L'unité de méthanisation
- La reconversion du site Étoc-Demazy
- Les études préliminaires aux chronolignes
- La restructuration du terminus technique Piffault
- La rénovation énergétique de la Maison de l'enfant
- La construction d'un chapiteau à la Cité du cirque
- Le renforcement du plan numérique des écoles
- Le déploiement de générateurs photovoltaïques
- Le contrat local de santé
- Le vivre ensemble
 - Le handicap
 - L'insertion
 - L'appel à projets du Plie
 - Les appels à projets clos
 - La réussite éducative
 - Le contrat local d'éducation artistique culturelle
 - Le contrat de ville
 - Les quartiers prioritaires
 - Le quartier Bellevue-Carnac
 - Le quartier Chaoué-Perrières
 - Le quartier Épine
 - Le quartier Ronceray-Glonnières-Vauguyon
 - Le quartier Sablons-Bords-de-l'Huisne
 - La Cité éducative
 - La politique locale de l'habitat
 - Le numérique pour tous
 - Les animations
 - Les ressources
- La collectivité
 - La communauté urbaine
 - Les finances
 - Les budgets annexes
 - Les subventions
 - Les marchés publics
 - Les ventes aux enchères
 - Les recrutements
 - Les métiers
 - Les modalités
 - Les offres d'emploi
 - L'accès aux documents
 - L'open data
- Attractif
 - Le territoire
 - La carte interactive
 - Le plan local d'urbanisme
 - Le projet intercommunal
 - Les pièces réglementaires
 - Les déclinaisons communales
 - Aigné
 - Allonnes
 - Arnage
 - Champagné
 - Chauffour-Notre-Dame
 - Coulaines
 - Fay
 - La Chapelle-Saint-Aubin
 - La Milesse
 - Le Mans
 - Mulsanne
 - Pruillé-le-Chétif
 - Rouillon
 - Ruaudin
 - Saint-Georges-du-Bois
 - Saint-Saturnin
 - Sargé-lès-Le Mans

- Trangé
- Yvré-l'Évêque
- Les annexes
- Les évolutions
 - Le secteur des 24-Heures
 - Le secteur d'Auvours
 - La modification n° 2
 - Le domaine de Chatenay
 - Le secteur de Beaurepaire
 - Le secteur du Bouleau
 - Le secteur du Petit-Tambour
 - Le secteur du Val-de-l'Orne
 - L'habitat en résidence mobile
- L'approbation
 - Le plan local d'urbanisme de Fatines
- Le Mans Métropole 2040
- L'aménagement
 - Les travaux
 - L'avenue Nationale
 - Le giratoire route de Laval
 - La rue de La Croix-Sainte-Apolline
 - La rue de Souigné
 - Le carrefour du centre-bourg
 - Le quartier Saint-Nicolas
 - Le secteur Voltaire-Cordelet
 - La place Raphaël-Élizé
 - L'avenue de Nettleham
 - La rue de l'Église
 - La rue Principale et la place de l'Église
 - L'accès au centre de cancérologie
 - La halte ferroviaire Hôpital-Université
 - Le square des Sources
 - Les Chronolignes
 - Le projet
 - Les travaux
 - Le dialogue
 - La route de Fay
 - Les entrées de bourg
 - L'avenue Henri-Pierre-Klotz
 - La route de la Mare
 - Le secteur Gouloumès
 - Le quartier Saint-Nicolas (quatrième tranche)
 - Le carrefour des rues du Villaret et de Glasgow
 - Le lieu-dit Les Maisons-rouges
 - L'agrandissement de la capacité du tramway
 - Le projet
 - Les travaux
 - La rue du Docteur-Leroy
 - L'accès au parking silo du centre de cancérologie
 - La rue d'Arcole
 - La route de Laval
 - Les nouveaux quartiers
 - La Zac de la Bussonnière
 - La Zac Cœur-de-vie
 - La Zac de La Cartoucherie
 - La Zac du Ribay-Pavillon
 - La Zac Banjan
 - La Zac Nationale
 - La Zac du Grand-Plessis
 - La Zac du centre-bourg
 - La Zac de La Halle-de-Brou
 - Le centre commercial du Mail
 - Le cadastre
 - Le renouvellement urbain
 - Les appels à projets
 - Le domaine de la Futaie
 - Le cofinancement

- L'économie
 - Les acteurs
 - L'accueil d'entreprises
 - La Fabrique à entreprendre
 - Le commerce
 - Le règlement local de publicité
 - L'occupation du domaine public
 - La taxe de séjour
- Le développement
 - La recherche
 - L'innovation
 - L'enseignement supérieur
 - L'emploi
- Les loisirs
 - Les associations
 - L'office de tourisme
 - L'Arche de la nature
 - Le camping
 - La Gèmerie
 - Le port du Mans
- demandés
 - L'annuaire des associations
 - L'agenda des sorties
 - Le journal communautaire
 - Les demandes d'intervention
 - Les jours de collecte
 - Les postes à pourvoir
 - La carte interactive
- Démarches